



Les acteurs de la vie étudiante s'engagent avec la Ville de Paris dans l'économie circulaire

A l'occasion du Forum étudiant de la Ville de Paris, et à quelques jours des Etats généraux de l'économie circulaire du Grand Paris, les acteurs parisiens de la vie étudiante ont signé mardi une Charte commune d'engagement pour le déploiement de l'économie circulaire.

L'économie circulaire permet de passer d'une société du jetable à une société du durable. Elle répond à deux problématiques majeures : protéger l'environnement et créer des emplois d'avenir non délocalisables. On estime à plusieurs centaines de milliers son potentiel d'emplois en Europe, dont 50 000 en Ile-de-France, tout en permettant une réduction des émissions de gaz à effet de serre de l'ordre de 14%.

Une nouvelle étape a été franchie mardi, à l'occasion du 2e Forum étudiant de Paris, et à moins d'une semaine des Etats généraux de l'économie circulaire du Grand Paris : de nombreux acteurs de la vie étudiante ont adopté une Charte commune d'engagement pour le déploiement de l'économie circulaire. Ils s'engagent à travailler ensemble pour promouvoir et développer cette économie vertueuse sur le territoire parisien afin de faire de Paris un centre d'excellence dans ce domaine. Cette charte sera également bientôt proposée à la signature des Président d'université afin d'étendre son application à l'ensemble du monde universitaire.

L'économie circulaire est déjà inscrite dans les pratiques des organisations signataires, au sein des cursus universitaires (EIVP) ; à travers des Guides étudiants contre le gaspillage alimentaire, pour l'économie collaborative (REFEDD), pour une consommation responsable (Animafac) ou pour des résidences éco-responsables (CROUS de Paris), ainsi qu'à travers des actions concrètes menées par Campus responsables ou dans les établissements du CROUS de Paris : lutte contre le gaspillage alimentaire dans les restaurants universitaires, économies d'énergie ou végétalisation.

« Cette nouvelle étape témoigne de l'exemplarité des acteurs de la vie étudiante », saluent Marie-Christine Lemardeley, adjointe à la Maire en charge de l'enseignement supérieur, de la recherche et de la vie étudiante, et Antoinette Guhl, adjointe en charge de l'économie circulaire. « A l'aube de la COP21, ils sont force de propositions. Ils ont bien compris les atouts de l'économie circulaire pour un meilleur vivre-ensemble, pour une protection accrue de l'environnement, et pour développer les emplois de demain », saluent-elles.

Les Etats généraux de l'Economie Circulaire se tiendront du 14 au 16 septembre, à l'Hôtel de Ville de Paris. Un Livre Blanc, issu de six mois de travail collaboratif entre les acteurs du territoire, sera dévoilé à cette occasion : il comportera 65 propositions, qui seront débattues pendant trois jours avant de déployer concrètement l'économie circulaire à l'échelle de la Métropole.

Contact presse : Nadhéra Beletreche / 01.42.76.49.61 / presse@paris.fr